

61068-2026 - Hange

Prantsusmaa – Remondi- ja hooldusteenused – Maintien en condition opérationnelle et maîtrise technique des stations de traitement de l'eau mobiles (STEM)

OJ S 19/2026 28/01/2026

Hanketeade või kontsessiooniteade – üldkord - Paranduse teade
Teenused

1. Hankija

1.1. Hankija

Ametlik nimi: MINARM/TERRE/SIMMT/DDC

E-posti aadress: simmt-ddc.ach.fct@intradef.gouv.fr

Hankija õiguslik vorm: Avalik-õiguslik isik

Hankija tegevus: Riigikaitse

2. Menetlus

2.1. Menetlus

Pealkiri: Maintien en condition opérationnelle et maîtrise technique des stations de traitement de l'eau mobiles (STEM)

Kirjeldus: Maintien en condition opérationnelle et maîtrise technique des stations de traitement de l'eau mobiles (STEM)

Menetluse tunnus: 86153f54-9e74-4bb1-8cee-5f3f594f5e08

Sisemine tunnus: 25N60100

Menetluse liik: Väljakuulutamisega läbirääkimistega hankemenetlus / konkurentsipõhine läbirääkimistega hankemenetlus

Kiirendatud menetlus: ei

Menetluskorra kirjeldus: articles L2324-1, L2324-3, R2324-1, R2324-3, R2361-8 à 12 du code de la commande publique

2.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Teenused

Peamine liigitus (cpv): 50000000 Remondi- ja hooldusteenused

Täiendav liigitus (cpv): 45232421 Reovee töötlus

2.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Doubs (FRC21)

Riik: Prantsusmaa

2.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Tarn-et-Garonne (FRJ28)

Riik: Prantsusmaa

2.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Maine-et-Loire (FRG02)

Riik: Prantsusmaa

2.1.3. Maksumus

Eeldatav maksumus käibemaksuta: 20 833 333,33 EUR

Raamlepingu maksimaalne maksumus: 25 000 000,00 EUR

2.1.4. Üldine teave

Lisateave: En cas de groupement d'opérateurs économiques au sens de l'article R.234212 du CCP, la forme juridique du groupement n'est pas imposée. Toutefois, si le candidat se présente sous la forme d'un groupement conjoint, le mandataire devra être solidaire, pour l'exécution du marché public, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur. Les candidatures et les offres sont présentées soit par l'ensemble des opérateurs économiques groupés, soit par le mandataire s'il justifie des habilitations nécessaires pour représenter ces opérateurs économiques au stade de la passation du marché public. Il est interdit de présenter plusieurs offres en agissant à la fois : en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, en qualité de membres de plusieurs groupements. Les groupements pourront être constitués ou modifiés jusqu'à la date de remise de la meilleure et dernière offre (MEDO). En outre, conformément aux dispositions de l'article R.2342 14 du CCP, en cas de restructuration de société, notamment de rachat, de fusion ou d'acquisition ou, si le groupement apporte la preuve qu'un de ses membres se trouve dans l'impossibilité d'accomplir sa tâche pour des raisons qui ne sont pas de son fait, le groupement peut demander à l'acheteur l'autorisation de continuer à participer à la procédure de passation en proposant, le cas échéant, à l'acceptation de l'acheteur, un ou plusieurs nouveaux membres du groupement, sous contractants ou entreprises liées. L'acheteur se prononce sur cette demande après examen de la capacité de l'ensemble des membres du groupement ainsi transformé et, le cas échéant, des sous contractants ou entreprises liées à son acceptation, au regard des conditions de participation. Les documents listés ci-après et exigés aux candidats sont obligatoires, sous peine de rejet de la candidature de l'opérateur économique (en outre tout candidat ou groupement ne paraissant pas posséder les capacités suffisantes pour obtenir le marché, pourra être rejeté).

Pièce 1 : La lettre de candidature : imprimé DC1 modèle du 1er avril 2019 dûment renseigné par le candidat se présentant seul ou, en cas de candidature groupée, par l'ensemble des membres du groupement. Pièce 2 : La déclaration du candidat : imprimé DC2 modèle du 1er avril 2019 dûment rempli par le candidat se présentant seul ou, en cas de candidature groupée, un imprimé DC2 rempli par chaque membre du groupement, en prenant soin de renseigner la totalité des rubriques. Nota : Les imprimés réclamés ci-dessus sont ceux en vigueur. Ils peuvent être remplacés par des documents contenant les mêmes informations. Le repérage des numéros des pièces contenues dans le dossier doit être prévu par le candidat. L'ensemble des documents doit être rédigé en langue française. Si le candidat transmet des documents en langue étrangère, il doit impérativement joindre une traduction en langue française. Conformément à l'article R.2342-2 du CCP, dans le cas où le candidat voudrait se prévaloir des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, il fournit leur chiffre d'affaires global et/ou spécifique réalisé(s) au cours des trois derniers exercices disponibles, ainsi que les documents demandés supra aux candidats justifiant les capacités professionnelles et techniques sur lesquelles le candidat s'appuie. En outre, pour justifier qu'il dispose de leurs capacités pour l'exécution du marché public, le candidat produit un engagement écrit et signé des opérateurs économiques. Conformément à l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics, si le candidat n'est pas en mesure, pour une raison justifiée de produire les documents et les références demandés, il est autorisé à prouver sa capacité économique, financière, technique et professionnelle par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur. L'acheteur vérifie que l'ensemble des documents demandés au titre de la candidature ont été transmis. Au cas où les pièces demandées sont absentes ou incomplètes, l'acheteur peut demander au candidat de compléter son dossier de candidature. Le cas échéant, l'acheteur peut demander au candidat de compléter ou

d'expliquer les documents justificatifs et moyens de preuve fournis ou obtenus. L'acheteur élimine les candidats dont les documents exigés n'ont pas été produits dans le délai fixé. Récapitulatif des cas de rejet d'une candidature : Dossier de candidature reçu après l'échéance fixée par l'acheteur, figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence. Dossier de candidature transmis selon des modalités ne respectant pas celles fixées dans l'annexe relative à l'avis de transmission des plis de l'AAPC, ne permettant pas notamment de déterminer de façon certaine la date et l'heure de leur réception et d'en garantir la confidentialité (exemple : transmission par courriel hors « PLACE »). Candidat faisant l'objet d'une interdiction de soumissionner à un marché public en application des dispositions des articles L.2341-1 à L.2341-3 et L.2341-5 du CCP dossier de candidature ne comportant pas toutes les pièces mentionnées dans les conditions de participations, ou comportant des pièces incomplètes, ou rédigées dans une langue étrangère sans traduction en langue française, dossier de candidature contenant un virus et si aucune copie de sauvegarde n'a été transmise. Candidat ne présentant manifestement pas les capacités financières, professionnelles et techniques suffisantes pour exécuter le marché public. Candidat d'un pays tiers à l'union européenne ou à l'espace économique européen. Modalités de communication et de transmission des plis pour la consultation : le candidat doit indiquer dans son dossier de candidature, au sein du DC1 ou équivalent, une adresse de courrier électronique valide, et doit prendre régulièrement connaissance du contenu de cette messagerie en cours de procédure. Il est tenu d'informer l'acheteur de toute modification de cette adresse de courrier électronique en cours de procédure. En effet, pour ses échanges avec les opérateurs économiques, notamment les réponses à leurs questions, les éventuelles demandes de complément de dossier et l'information des candidats retenus et non retenus, l'acheteur communique exclusivement via la messagerie sécurisée de la PLACE. Les courriels sont envoyés par la PLACE depuis l'adresse nepasrepondreprod@marches-publics.gouv.fr. L'opérateur économique doit prendre le soin de vérifier au préalable que cette adresse électronique soit accessible ou inscrite sur liste blanche pour passer les filtres éventuellement mis en place (serveurs, clients de messagerie, logiciel tiers, antispam). Les modalités de transmission des plis électroniques sont précisées dans une notice d'information en annexe relative à l'avis de transmission des plis de l'AAPC. Les renseignements d'ordre techniques et administratifs peuvent être obtenus uniquement sur demande écrite et doivent être transmis par l'interface de questions de la PLACE 10 jours calendaires avant la date de remise des candidatures. Pour les questions posées ultérieurement, le pouvoir adjudicateur ne sera pas tenu de répondre. Pour accéder à l'interface de questions : sur le site indiquer la référence de la consultation dans la case <https://www.marches-publics.gouv.fr>, "recherche avancée". En cas de difficulté, les opérateurs économiques disposent de guides tutoriels téléchargeables sur la PLACE, d'une FAQ et d'une assistance téléphonique après génération d'un ticket le cas échéant, destinés à les guider et les aider à utiliser les fonctionnalités de la PLACE à les aider à déposer leurs plis de candidature et d'offres et leurs documents sur cette plateforme.

Õiguslik alus:

Direktiiv 2009/81/EÜ

2.1.6. Kõrvaldamise alused

Väljajätmise aluste allikad: Hankedokument

5. Osa

5.1. Osa: LOT-0001

Pealkiri: Maintien en condition opérationnelle et maîtrise technique des stations de traitement de l'eau mobiles (STEM)

Kirjeldus: Maintien en condition opérationnelle et maîtrise technique des stations de traitement de l'eau mobiles (STEM)
Sisemine tunnus: 25N60100

5.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Teenused
Peamine liigitus (cpv): 50000000 Remondi- ja hooldusteenused
Täiendav liigitus (cpv): 45232421 Reovee töötlus

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Doubs (FRC21)
Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Maine-et-Loire (FRG02)
Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Tarn-et-Garonne (FRJ28)
Riik: Prantsusmaa
Lisateave: sans objet

5.1.3. Eeldatav kestus

Kestus: 96 Kuud

5.1.4. Uuendamine

Maksimaalne lepingu uuendamiste arv: 0

5.1.5. Maksumus

Eeldatav maksumus käibemaksuta: 20 833 333,33 EUR

5.1.6. Üldine teave

Reserveeritud osalemine:

Osalemine ei ole reserveeritud.
Hankeprojekt, mida ei rahastata ELi vahenditest
See hange sobib ka väikestele ja keskmise suurusega ettevõtjatele (VKEd): jah
Lisateave: Une description des stations est annexée au dossier de consultation des entreprises au stade de la candidature accessible sur la PLACE.

5.1.9. Kvalifitseerimistingimused

Valikukriteeriumide allikad: Hankedokument

5.1.10. Pakkumuste hindamise kriteeriumid

Kriteerium:

Nimi: Se référer au dossier de consultation des entreprises à la phase offre

5.1.12. Hanke tingimused

Esitamise tingimused:

Allhangete kohustuslik märkimine: Lepingu osa, mille kohta pakkuja kavatseb sõlmida allhankelepinguid
Elektrooniline esitamine: Nõutav
Keeled, milles võib pakkumusi või osalemistaotlusi esitada: prantsuse keel
Variandid: Ei ole lubatud

Osalemistaotluste esitamise tähtaeg: 03/02/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Kesk-Euroopa aeg, Lääne-Euroopa suveaeg

Lepingutingimused:

Lepingu täitmine peab toimuma kaitstud tööhõive programmide raames: Ei

Lepingu täitmisega seotud tingimused: Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande et à marchés subséquents ordinaires et à bons de commande. Se référer au dossier de consultation au stade de l'offre

E-arveldamine: Nõutav

Rahastamiskord: Le financement est assuré exclusivement par des ressources budgétaires propres au ministère des Armées. L'avance, les acomptes et les versements à titre de règlement partiel ou de solde sont précisés dans le cahier des clauses administratives particulières (CCAP) du dossier de consultation des entreprises (DCE). Le délai global de paiement est de 30 jours.

Allhanked:

Töövõtja peab andma teada alltöövõtjatega seotud igast muudatusest lepingu täitmise ajal.

5.1.15. Vahendid

Raamleping:

Raamleping ilmaminikonkursita

Osalejate maksimaalne arv: 0

Raamlepingu kestuse põhjendus: La durée de validité de l'accord-cadre est de 8 ans à compter de la date de notification compte-tenu de la nature des prestations de MCO à réaliser tout au long du cycle de vie des stations.

Teave dūnaamilise hankesūsteemi kohta:

Ei kohaldata dūnaamilist hankesūsteemi

5.1.16. Lisateave, lepitus ja vaidlustus

Lepitusorganisatsioon: MINARM/TERRE/SIMMT/DDC

Vaidlustusorgan: Tribunal Administratif de Versailles

Teave vaidlustamise tähtaegade kohta: Référé précontractuel (avant la conclusion du marché) : articles L.5511 à 4 et L.5511-10 à 12 du Code de la Justice Administrative (CJA) Référé contractuel : articles L.5511-3 à 23 du CJA (après la conclusion du marché dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution, en l'absence de respect du délai de suspension de signature de 11 jours, recours à exercer dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion de l'accord-cadre. Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché (jurisprudence du Conseil d'État 4 avril 2014 "Département du Tarn et Garonne" n°358994).

Organisatsioon, mis annab lisateavet hankemenetluse kohta: MINARM/TERRE/SIMMT/DDC

Hankedokumentidele internetivälisest juurdepääsu pakkuv organisatsioon: MINARM/TERRE /SIMMT/DDC

Organisatsioon, mis annab lisateavet vaidlustamise kohta: Tribunal Administratif de Versailles

8. Organisatsioonid

8.1. ORG-0001

Ametlik nimi: MINARM/TERRE/SIMMT/DDC

Registreerimisnumber: 15400005300582

Postiaadress: route des docks quartier ingénieur général Jayat CS 30704

Linn: VERSAILLES

Sihtnumber: 78013
Riik – jaotus (NUTS): Yvelines (FR103)
Riik: Prantsusmaa
E-posti aadress: simmt-ddc.ach.fct@intradef.gouv.fr
Telefon: 0173955143
Internetiaadress: www.marches-publics.gouv.fr
Teavevahetuse lõpp-punkt (URL): www.marches-publics.gouv.fr
Hankija profiil: www.marches-publics.gouv.fr

Selle organisatsiooni rollid:

Hankija

Organisatsioon, mis annab lisateavet hankemenetluse kohta

Hankedokumentidele internetivälist juurdepääsu pakkuv organisatsioon

Lepitusorganisatsioon

8.1. ORG-0002

Ametlik nimi: Tribunal Administratif de Versailles

Postiaadress: 56 avenue de Saint-Cloud

Linn: VERSAILLES

Sihtnumber: 78011

Riik – jaotus (NUTS): Yvelines (FR103)

Riik: Prantsusmaa

E-posti aadress: greff.ta-versailles@juradm.fr

Telefon: 0139205400

Faks: 33 139211119

Internetiaadress: www.telerecours.fr

Selle organisatsiooni rollid:

Vaidlustusorgan

Organisatsioon, mis annab lisateavet vaidlustamise kohta

8.1. ORG-0000

Ametlik nimi: Publications Office of the European Union

Registreerimisnumber: PUBL

Linn: Luxembourg

Sihtnumber: 2417

Riik – jaotus (NUTS): Luxembourg (LU000)

Riik: Luksemburg

E-posti aadress: ted@publications.europa.eu

Telefon: +352 29291

Internetiaadress: <https://op.europa.eu>

Selle organisatsiooni rollid:

TED eSender

10. Muudatus

Eelmise teate versioon, mida muudetakse

:

850314-2025

Muudatuse peamine põhjus

:

Hankija vea parandamine

Teave teate kohta

Teate tunnus/version: 3e826828-a37c-4060-8337-0e2149886396 - 01

Vormi liik: Hange

Teate liik: Hanketeade või kontsessiooniteade – üldkord

Teate alaliik: 18

Teate saatmise kuupäev: 27/01/2026 13:12:41 (UTC+00:00) Lääne-Euroopa aeg, Greenwichi aeg

Keeled, milles käesolev teade on ametlikult kättesaadav: prantsuse keel

Teate avaldamise number: 61068-2026

ELT S väljaande number: 19/2026

Avaldamise kuupäev: 28/01/2026